

Accord de libre-échange Canada—États-Unis

M. Benjamin: Qu'est-ce qu'il y a de mal là-dedans?

M. Shields: Vous ne pourrez jamais plus mettre en oeuvre un Programme énergétique national dans l'ouest du Canada si l'accord de libre-échange est mis en oeuvre et c'est ce qui dérange les députés de l'autre côté de la Chambre. Je ne peux admettre le fait qu'environ 40 députés libéraux et un assortiment de quelque 30 membres du parti socialiste, le NPD . . .

M. McDermid: Il y en a en effet de toutes sortes.

M. Shields: . . . essaient de mettre la Chambre et les Canadiens à rançon en faisant des insinuations et des déclarations trompeuses lorsqu'ils parlent aux gens. Nous en avons constamment des échos.

M. Foster: Laissez le peuple décider, Jack.

M. Shields: Le peuple décidera si vous lui dites la vérité. C'est le secret. Dites la vérité. Les libéraux veulent être élus parce qu'ils ne sont plus au pouvoir depuis quatre ans. Ils veulent reprendre le pouvoir et centraliser le contrôle au Canada. C'est clair comme de l'eau de roche. Les députés de l'opposition m'offensent vivement lorsqu'ils prétendent que je brade le Canada. Je travaille très fort pour le Canada, j'en suis fier et je continuerai de le faire. C'est un des meilleurs marchés que nous aurions jamais pu conclure avec les États-Unis et il s'améliorera au fil des ans.

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, nous invitons le gouvernement à envoyer d'autres secrétaires parlementaires participer au débat. Ils aident énormément notre cause, comme vient de le faire le secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Shields).

Mr. Shields: Dites encore que nous sommes tous des traîtres.

M. Caccia: Il vient de nous donner un petit bijou d'interprétation de la raison d'être de notre institution. Il croit apparemment que les députés ne devraient pas être motivés par une idéologie ou par une pensée politique. Mais c'est exactement à cela que se ramène notre débat. Il y a un monde de différences entre ce côté-là et notre côté.

M. Benjamin: Qu'y a-t-il de mal à avoir des idées politiques?

M. Caccia: Il n'y a rien de mal à susciter le débat et à diverger d'opinion.

M. Shields: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. J'espère que le député vérifiera la transcription parce que c'est exactement ce que j'ai dit. Pourquoi ne disent-ils pas clairement qu'ils s'opposent au libre-échange pour des motifs idéologiques ou politiques ou philosophiques? C'est ça la question. Ils n'en font rien. Ils préfèrent recourir à d'autres tactiques.

M. Caccia: Monsieur le Président, nous nous prononçons sur chacun des amendements justement parce que nous sommes motivés par une idéologie. C'est ce pourquoi nous en sommes là. Nous sommes en profond désaccord avec les déclarations du secrétaire parlementaire et d'autres aussi.

Le débat sur la motion en est un sur l'équité dans l'application de la loi par opposition à l'équité de la loi elle-même. Par l'amendement, nous affirmons qu'il est inacceptable d'adopter un projet de loi qui passe sous silence l'inéquité des lois américaines lorsque vient le temps de régler des différends. Nous affirmons que le projet de loi à l'étude devrait tenir compte de l'inéquité de la loi américaine comme telle, non seulement de l'inéquité dans son application. Sans cela, chaque fois que surgira un différend, nous ne traiterons que les symptômes, pas le mal.

M. McDermid: Lisez l'article 1906.

M. Caccia: Je relève seulement ce que le secrétaire parlementaire a dit tout à l'heure. Nous agissons contre l'application de la loi américaine, non contre la cause du problème qui est la loi américaine. Il s'ensuit du projet de loi que nous sommes en train d'adopter et de l'article à l'étude en ce moment que nous ne pourrions ne nous attaquer qu'à l'application de la loi sans pouvoir dire ce qu'elle a de répréhensible, ce qu'elle a d'injuste ou ce qu'il faut y modifier, comme nous l'avons fait jusqu'à maintenant grâce au système que met à notre disposition l'organisation du GATT.

• (2110)

D'une part, le premier ministre (M. Mulroney) affirmait à New York, en avril de l'année dernière, dans une entrevue avec le *Wall Street Journal*, que les lois américaines sur les sanctions commerciales ne pouvaient pas s'appliquer au Canada. D'autre part, Clayton Yeutter, le principal porte-parole des États-Unis en matière de commerce, quand il a examiné le résumé de l'Accord que nous débattons ce soir, a déclaré que la législation américaine sur les droits compensateurs et sur les droits antidumping demeure inchangée. Il contredit totalement ce que notre premier ministre a affirmé 18 mois plus tôt, à New York, lors de l'entrevue qu'il a accordé au *Wall Street Journal*.

Aux termes du projet de loi, nous ne pourrions plus contester l'équité de la loi, seulement son application. Je prétends que c'est un sérieux virage qui pourrait être très dangereux pour le Canada à l'avenir.

Il nous reste de nombreux amendements à étudier avant que la clôture ne mette fin au débat sur ce projet de loi, dans 48 minutes. Je laisse donc mon collègue de Winnipeg—Fort Garry traiter du groupe suivant d'amendements.

Le président suppléant (M. McKinnon): La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

Le président suppléant (M. McKinnon): Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. McKinnon): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.